



Pour diffusion immédiate

Absence flagrante de la question des besoins des Autochtones habitant les centres urbains dans l'ordre du jour de la rencontre des premiers ministres sur les affaires autochtones

Une association nationale exige que le plan d'action prévoie des mesures pour résoudre cette crise

OTTAWA, le 18 novembre 2005 – Bien que les données des derniers recensements indiquent que le nombre de personnes autochtones vivant dans les centres urbains ait doublé entre 1981 et 2001, et plus que triplé dans certains cas, le financement des services offerts pour aider cette population à faire la transition vers une vie urbaine n'a pas suivi le même rythme, selon l'Association nationale des centres d'amitié (ANCA), un organisme fournissant la plupart des programmes et services destinés aux Autochtones habitant les villes. En effet, 47 % de la population autochtone vivait en centres urbains en 1996, et ce chiffre a grimpé à 49 % en 2001, puis à 52 % en 2005.

« Les dirigeants autochtones et gouvernementaux doivent agir et prendre les mesures nécessaires pour remédier aux importantes lacunes en ce qui concerne la prestation des services et programmes offerts aux Autochtones en milieu urbain. Cela est tout à fait essentiel si on veut que ces personnes et leurs familles puissent avoir une qualité de vie convenable », explique M^{me} Vera Pawis Tabobondung, présidente de l'ANCA. Elle ajoute que les besoins des Autochtones en milieu urbain n'ont pas été considérés au cours des 18 mois de préparation qui ont précédé la prochaine rencontre des premiers ministres sur les affaires autochtones. Aucun autre organisme ne possède l'expérience ni la capacité de l'ANCA en matière de services aux Autochtones en milieu urbain, mais malgré cette expertise de « première ligne » au sein des collectivités partout au pays, l'Association s'est vue reléguée au rang de participant occasionnel lors de l'élaboration des politiques qui seront discutées à la rencontre de la semaine prochaine.

Les personnes autochtones qui vivent dans les centres urbains font face à des problèmes accablants qui découlent de phénomènes tels la relocalisation culturelle, le sentiment d'impuissance, la discrimination et la pauvreté. « Le Canada est en train de créer une classe marginale qui présente des besoins particuliers, mais l'ordre du jour ne prévoit rien à cet égard », d'ajouter M^{me} Pawis Tabobondung.

L'ANCA a pourtant exhorté le gouvernement fédéral à établir un *plan d'action* concret et à prévoir des ressources suffisantes pour répondre aux besoins sociaux, culturels et économiques des Autochtones en milieu urbain. La *Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain* du gouvernement du Canada est tout à fait inadéquate et ne prévoit que quelques projets pilotes dans certaines petites localités. L'ANCA a également demandé que les services publics destinés aux Autochtones vivant hors des réserves soient adaptés à la culture et au mode de vie de ces derniers, et que cette question ne soit pas seulement examinée par des fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux.

« La façon la plus efficace de répondre aux besoins des Autochtones en milieu urbain est d'assurer des services qui seraient administrés et fournis par des personnes autochtones. Les Centres d'amitié autochtones devraient jouer un rôle actif dans la conception, l'élaboration et la prestation des programmes et services aux Autochtones vivant dans les centres urbains. » explique la présidente de l'ANCA. « C'est pourquoi une entente de prestation des services qui définirait clairement le rôle des Centres d'amitié autochtones devrait être conclue entre l'ANCA et le gouvernement fédéral afin de remédier à ces conditions accablantes, telles que les ont qualifiées eux-mêmes les gouvernements. »

M. Alexis Wawanoloath, président du Conseil des jeunes Autochtones de l'ANCA, déclare : « Les jeunes Autochtones veulent contribuer de façon significative au mieux-être de leurs collectivités et de la société dans son ensemble. Nous devons nous dissocier du 'modèle d'intervention en situation de crise' actuel, et plutôt créer des occasions favorables *réelles* pour la jeunesse autochtone. »

Un rapport déposé en 2003 par le comité sénatorial permanent des peuples autochtones et portant sur la jeunesse autochtone vivant en milieu urbain conclut que les solutions « doivent être proactives et préventives, plutôt que d'entrer en jeu seulement lorsqu'un problème ou un besoin devient aigu ».

La moitié de la population autochtone est âgée de moins de 25 ans, tandis que cette proportion n'atteint que les 38 % dans la population canadienne totale. De plus, 51 % des Autochtones possèdent moins qu'un certificat d'études secondaires, par rapport à 31 % chez l'ensemble des Canadiens. Il est à noter que plus de 315 000 naissances sont prévues chez les Autochtones au cours des 10 prochaines années.

M. Wawanoloath affirme que les personnes autochtones sont attirées par les possibilités qu'offre la vie en milieu urbain, et rien n'indique que cette tendance s'atténuera de sitôt. Or, pour répondre aux besoins des jeunes Autochtones urbains, l'ANCA exige : que les restrictions fondées sur le statut soient abolies afin de favoriser l'accès des jeunes Autochtones (y compris les Métis et les « Indiens non inscrits ») au soutien offert aux étudiants de niveau postsecondaire; qu'une stratégie nationale comportant des mesures particulières pour réduire le taux de décrochage au secondaire chez les jeunes Autochtones vivant en milieu urbain soit élaborée; que les programmes d'emploi et de formation destinés aux jeunes Autochtones en milieu urbain prévoient une formation stratégique à long terme dans le cadre de programmes accrédités; que le financement de l'Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones soit augmenté; et qu'un « centre d'échange » national soit établi pour traiter des programmes visant les jeunes Autochtones ainsi que des pratiques exemplaires.

Le recensement de 2001 a révélé qu'un quart des Autochtones canadiens sont concentrés dans seulement onze grandes villes (dans l'ordre) : Winnipeg, Edmonton, Vancouver, Calgary, Toronto, Saskatoon, Regina, Ottawa-Gatineau, Prince Albert, Montréal et Victoria. Les 55 755 Autochtones qui vivent à Winnipeg représentent 8,4 % de la population totale de cette ville, tandis qu'à Saskatoon, les 20 275 Autochtones constituent 9,1 % de la population totale. Toutefois, les proportions de personnes autochtones vivant à Toronto et à Montréal sont moins considérables, se situant, respectivement, à 0,4 % (20 300) et 0,3 à % (11 085).

Depuis plus de 50 ans, les Centres d'amitié autochtones situés dans toutes les provinces et tous les territoires (sauf l'Île-du-Prince-Édouard) jouent un rôle crucial auprès des personnes et familles autochtones en les aidant à intégrer les collectivités urbaines lorsqu'ils quittent leurs réserves. Les Centres d'amitié offrent du soutien en matière d'éducation, de formation, d'emploi, d'habitation et de soins de santé tout en assurant un lien réciproque avec les autres organismes communautaires.

Les Centres d'amitié sont considérés par les groupes de services locaux comme étant le tout dernier « filet de sécurité » pour les personnes autochtones aux prises avec les difficultés qu'entraîne leur établissement en milieu urbain. En 2004, 116 Centres ont collectivement servi plus de 750 000 personnes par le biais de quelque 900 programmes et services distincts. Pour en savoir davantage, on peut visiter le site www.nafc.ca (en anglais seulement).

- 30 -

Pour de plus amples renseignements :

Peter Dinsdale
Directeur général, ANCA
Bureau : (613) 563-4844, poste 318
Cell. : (613) 327-5270
pdinsdale@nafc.ca

Gary King
Communications
Bureau : (613) 741-1268
Cell. : (613) 850-4940
garyking@bell.blackberry.net